

Il était évident, je le répète, pour les observateurs attentifs et bien au fait des véritables conditions, qu'il était absolument impossible de réaliser, avant une année ou deux, une amélioration notable dans l'Ouest du Canada.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Dans ce cas, le peuple n'a pas été induit en erreur.

L'honorable M. DANDURAND: Mais plusieurs l'ont été.

L'honorable M. FORKE: Les gens simples ont été trompés.

L'honorable M. LAIRD: Mais l'honorable monsieur ne peut se retrancher derrière une pareille déclaration.

L'honorable M. FORKE: Ce n'est pas mon attitude. Je soutiens, cependant, que les hommes qui ont l'expérience des affaires administratives ne devraient pas, du haut des hustings publics, faire des promesses qu'ils savent irréalisables. Certaines gens ont bel et bien cru qu'un changement d'administration créerait une situation plus favorable. Je ne tiens pas discuter politique, car je traite simplement des conditions de l'Ouest.

L'honorable G.-V. WHITE: Mais l'honorable représentant vient de quitter le pouvoir.

L'honorable M. SHARPE: L'honorable sénateur doit reconnaître que le Gouvernement Bennett a entrepris quelque chose au profit de l'Ouest, tandis que l'administration précédente n'a rien entrepris de tel.

L'honorable M. FORKE: Je ne veux pas discuter politique. Je puis, toutefois, dire à l'honorable monsieur qu'au cours de la dernière campagne électorale, je n'ai entendu aucune critique du gouvernement King.

L'honorable M. SHARPE: La chose était inutile. Le peuple était parfaitement renseigné.

L'honorable M. FORKE: Il est certain qu'il existait un malaise, et la population de l'Ouest a cru qu'un changement de gouvernement aurait pour effet d'améliorer les conditions économiques.

Je dirai maintenant quelques mots au sujet des murmures de sécession qui se sont fait entendre dans l'Ouest. Plusieurs pensent que les cultivateurs de l'Ouest sont d'un commerce difficile. Il me semble plutôt que les fermiers sont sur leurs gardes et toujours à l'œuvre, et quand ils sont mécontents ils le font savoir au reste du pays. Je ne prends pas au sérieux cette menace de sécession. C'est un symptôme de mécontentement et de malaise, et le gouvernement et la population auraient

tort de ne pas en tenir compte. Je n'en suis pas moins parfaitement sûr qu'il ne se produira jamais de sécession dans l'Ouest, et que cette question rentrera dans l'oubli dès que les conditions se seront améliorées.

Les cultivateurs du pays doivent s'attendre, comme tous ceux des autres pays, à trois ou quatre années de malaise. Depuis la récente crise, l'agriculture a souffert une dépression de 60 à 70 p. 100, tandis que dans l'industrie du textile, la dépression n'a été que de 13 p. 100. J'ajouterai même que depuis septembre dernier, les textiles se sont maintenus.

J'espère que la scission ne se produira jamais entre l'Est et l'Ouest, car je partage le sentiment de l'honorable sénateur de Boissevain (l'honorable M. Schaffner) et je crois que ces deux sections du pays sont unies par le lien de la solidarité. Lors de mon entrée au Parlement, il y a dix ans, il y avait trente ans que je vivais dans l'Ouest, et j'étais surtout imbu des idées de ma région. Mais les idées d'un membre du Parlement se modifient rapidement, et les parlementaires apprennent bientôt la nécessité des compromis. A chaque Parlement successif, les représentants de l'Ouest apprennent que si l'Ouest a ses problèmes, l'Est a également les siens.

Mon désir sincère est que le Canada maintienne et développe son entité. Je crois que notre pays est appelé à jouer un grand rôle parmi les nations du globe, non seulement au sens matériel, mais à cause de l'influence que le Canada peut exercer pour améliorer le sort de l'humanité tout entière. Et en terminant, j'exprime l'espoir que rien ne viendra jamais entraver l'union de notre immense pays, qui englobe à la fois l'Est et l'Ouest.

(Sur la motion du très honorable sir George E. Foster, le débat est ajourné.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Présidence de l'honorable PIERRE-EDOUARD
BLONDIN

Jeudi, 19 mars 1931.

Le Sénat se réunit à trois heures.

Prière et affaires courantes.

RÉSOLUTION DE CONDOLÉANCES À L'OCCASION DE
LA MORT DE LA PRINCESSE ROYALE

L'honorable W. B. WILLOUGHBY propose:

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour exprimer l'affliction profonde de cette Chambre pour la perte subie par Sa Majesté à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale, la Princesse Royale, et pour partager